

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 87 (1999)

Heft: 1433-1434

Artikel: Vaud

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BRÈVES

Berne

Ces chers enfants

S'il est un domaine à propos duquel les sensibilités gauche-droite sont fortement démarquées, c'est bien celui de la fiscalité et plus généralement, de l'argent. Dans le canton de Berne, la droite étant majoritaire au Parlement, c'est elle qui mène le bal, au grand dam de ses adversaires qui souhaitent souvent se montrer plus généreux qu'elle à l'égard des femmes et des familles. C'est ainsi qu'une proposition de la gauche en faveur de la défalcation des coûts de réinsertion a été rejetée. L'autrice de l'amendement estimait qu'une personne ayant cessé toute activité rémunérée à des fins éducatives et qui aspire à reprendre une vie active devait pouvoir déduire des impôts les frais découlant de sa reconversion professionnelle. Un argument balayé d'un revers de main par

la droite, car jugé peu compatible avec la situation financière du canton.

Les enfants ont suscité plus de compassion chez les député-e-s. Mais point trop n'en faut. La proposition du gouvernement de permettre aux familles, dont les deux conjoints travaillent, de déduire de leur revenu un montant de 1500 francs au maximum pour la garde des enfants a reçu l'aval des bourgeois. La gauche, une nouvelle fois, n'a pas été entendue. Elle qui trouvait cette somme dérisoire et proposait de l'augmenter à 4000 francs, pour les socialistes, voire même 4000 francs par enfant pour l'Alliance verte et sociale. Nouveau revers de main, nouvelle menace sur le budget cantonal, invoqué par la droite. **Nicole Hager Oeuvery**

Vaud

Création d'un comité de soutien aux *Bad Girls Go Everywhere*

Au printemps 1997, une assistante de l'Université de

Lausanne (UNIL) déposait une plainte pénale pour harcèlement sexuel contre le professeur qui l'employait. Cette affaire, relatée à l'époque par la presse, est toujours en cours. Mais dans l'intervalle, le professeur en question a déposé lui aussi une plainte pénale, contre «inconnu», pour «diffamation, calomnie, injure et tentative de contrainte». Par cette procédure, le professeur visait de fait le groupe féministe *Bad Girls Go Everywhere* (BGGE), qui, dans le cadre de ses activités contre toute forme de sexisme à l'université, fait un travail d'information sur le harcèlement sexuel depuis 1996. Dans l'arbitraire le plus total, quatre membres du groupe BGGE ont été inculpés par le juge d'instruction, et sont aujourd'hui dans l'attente d'un éventuel procès.

Estimant que cette inculpation des membres des BGGE ne repose sur aucun fondement et qu'elle est donc totalement injuste, 52 organisations féministes, syndicats, partis et organisations politiques, commis-

sions féminines et associations diverses, dont plusieurs sont actives sur le site de l'UNIL, se sont constitués en comité de soutien aux BGGE, afin de dénoncer publiquement la procédure adoptée par le professeur. Cette plainte «contre inconnu» revient à étouffer tout débat sur le harcèlement sexuel, et plus largement à réduire au silence l'ensemble des groupes qui tentent de combattre les inégalités entre femmes et hommes. Refusant de se soumettre à cette pression, le comité de soutien au BGGE a élaboré une prise de position diffusée auprès d'un large public, notamment auprès des membres des associations signataires. L'objectif de la campagne est d'obtenir la levée de l'inculpation des membres des BGGE et de faire reconnaître la légitimité de la lutte contre le harcèlement sexuel.

Comité de soutien aux *Bad Girls Go Everywhere*
c/o Casse-Rôles (ex-Collectif Femmes en grève),
CP 275, 1000 Lausanne 17

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE


In order to develop strong programs in clinical research and to facilitate academic successions in clinical departments, the Faculty of Medicine of the University of Lausanne (Switzerland) invites applications for

Leenaards Fellowships in Clinical medicine

for tenure-track junior faculty positions (Assistant Professor level) to be filled in our clinical departments (i.e. Surgery, Medicine, Pediatrics, Radiology, Gynaecology and Obstetrics, Psychiatry, Community and Preventive Medicine, Ophthalmology).

According to the by-laws of the Leenaards Foundation, candidates trained or working in a Swiss University hospital or swiss candidates should hold MD or MD/PhD and have an advanced training in patient care and clinical research with a strong track record of publications.

Applications including full CV, list of publications, statement of research interests and three references should be sent to the Dean of the Faculty of Medicine, Le Champ de l'Air, Rue du Bugnon 21, CH - 1005 Lausanne, not later than September 30th 1999.

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE


La Faculté de Médecine de l'Université de Lausanne et le Service des Hospices cantonaux sollicitent des candidatures au poste de

Professeur et chef du Service d'Anesthésiologie (Centre Hospitalier Universitaire Vaudois)

Les candidats doivent être en possession d'un titre de spécialité et actifs dans le domaine de l'anesthésie clinique.

Une expérience étendue en enseignement pré- et postgradué, en recherche et en formation clinique est nécessaire.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur dossier (curriculum vitae, liste de publications et documents usuels) au Professeur B.C. Rossier, Doyen de la Faculté de Médecine, Rue du Bugnon 21, CH - 1005 Lausanne, avant le 30 septembre 1999. Les cahiers des charges peuvent être obtenus à la même adresse.

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.